Rémunérations complémentaires: ***BI*** *= Bonification Indiciaire (liée à la catégorie Etablissement et à l'emploi)*
BI + NBI *= Nouvelle Bonification Indiciaire aux chefs Etabl. à partir de 3• catégorie*
IFR2R *= (part fixe en fonction de l'établissement)*
IFR2R *= (part résultats) Évaluation hiérarchique par rapport à lettre de mission*
IFR2R *= (part fonctionnelle pour direction de un ou plusieurs autres Établi.)*

Les **EPLE** sont classés par catégories, elles sont déterminées par des pourcentages…

CATÉGORIES	FOURCHETTE DE POURCENTAGES DE CLASSEMENT DES EPLE
1re catégorie	de 13 % à 14 %
2e catégorie	de 30,5 % à 31,5 %
3e catégorie	de 30 % à 31 %
4e catégorie	de 21 % à 22 %
4e exceptionnelle	de 3,5 % à 4,5 %

…les catégories fixent une rémunération complémentaire (BI + NBI + IF2R part fixe)

CHEFS D'ÉTABLISSEMENT ADJOINTS

CATÉGORIES DES ÉTABLISSEMENTS	BI* ANNUELLE EN EUROS BRUTS	+	IF2R* ANNUELLE EN EUROS NETS
1"	2278		3450
2·	3055		3450
3·	3889		3450
4e	4445		4130
4e exceptionnelle	4445		5950

CHEFS D'ÉTABLISSEMENT

CATÉGORIES DES ÉTABLISSEMENTS	BI*+ NBI*ANNUELLES (EN EUROS BRUTS)	+	IF2R* ANNUELLE EN EUROS NETS
1re	4445		*4050*
2e	5556		4050
3e	9446		*4050*
4e	*1 1663*		*47 10*
4e exceptionnelle	12780		*7000*

+ IF2R : COMPLÉMENT FONCTIONNEL
(Indemnité d'établissement annexe)

CATÉGORIE DE L'ÉTABLISSEMENT	COMPLÉMENT FONCTIONNEL (MONTANTS NETS MENSUELS)	
	DIRECTION ADMINISTRATIVE ET PEDAGOGIQUE	*DIRECTION AMNINISTRATIVE*
4e	*277,50*	*138,75 €*
3e	*240,83 €*	120,41 €
2e	185 €	92,50 €
1e	148,33 €	*74,16 €*

Ce complément couvre les charges particulières attachées à la direction administrative et/ou pédagogique d'un ou de plusieurs autres établissements scolaires. Il est **attribué au titre de chacun** de ces autres établissements compte tenu de leur catégorie et de la direction exercée.

+ PART « RÉSULTATS »
MONTANT DE RÉFÉRENCE
VALANT POUR 3 ANS (EN NET)

Cette part est majorée de 15%en l'absence d'un poste d'adjoint

2000 €
(modulable de 0 à 6000 €)

Document ACTION & DEMOCRATIE cfe-cgc référent National Personnels de Direction